

## Office Racine – Convictions

ISIN : LU2270409126

Un compartiment de la CLARESCO SICAV

Société de gestion : CLARESCO FINANCE

### Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### Objectifs et politique d'investissement

- ❑ **Objectif de gestion :** Office Racine – Convictions vise à surperformer sur une durée de placement recommandée de 5 ans son Indicateur de Référence (50% MSCI ACWI Net Total Return USD converti en euros, 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Total Return) en adaptant son portefeuille à l'environnement économique et financier et en utilisant l'ensemble des classes d'actifs par le biais d'une gestion active discrétionnaire. L'indicateur de référence est utilisé aux fins du calcul de la commission de performance. Bien qu'une partie des titres détenus dans le portefeuille du compartiment soient des composants de l'indicateur de référence, le gérant peut prendre des positions importantes dans des titres qui ne sont pas des composants de l'indicateur de référence s'il identifie une opportunité d'investissement spécifique. Le portefeuille du compartiment peut s'écarter de manière significative de l'indicateur de référence.
- ❑ **Politique d'investissement :** Le gérant procédera à une analyse macro-économique et financière de la situation présente, régulièrement renouvelée, pour en définir un scénario central d'investissement ainsi que des scénarios alternatifs, moins probables, afin de mieux appréhender et anticiper les différents risques et opportunités des marchés. Fort de cette analyse, le gérant construira une allocation d'actifs pouvant profiter au mieux d'une évolution favorable des anticipations. Afin de pouvoir adapter le portefeuille à tous les environnements économiques et financiers possibles, les principales classes d'actifs et zones géographiques pourront être utilisées. En fonction de ses convictions, le gérant pourra investir sur une zone géographique spécifique, un secteur ou encore une sélection de valeurs. Le compartiment investira principalement ses actifs via des OPCVM et autres OPC (y compris des ETFs).

Le Fonds s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0% à 100% (directement ou indirectement) sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques (principalement OCDE), de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont, parmi les investissements effectués dans des marchés actions :
  - de 0% à 50% aux marchés des actions de marchés émergents
  - de 0% à 50% aux marchés des actions de petites capitalisations.
- De 0% à 100% (directement ou indirectement) en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés dont, parmi les investissements effectués dans des instruments de taux :
  - de 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente par une autre agence ou établie selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés.
  - De 0% à 30% en obligations convertibles (à l'exception des « Coco Bonds »)
- De 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro.

- ❑ **Recommandations :** Durée de placement recommandée **supérieure à 5 ans**.

Cet OPCVM s'adresse aux souscripteurs qui ont une stratégie d'investissement à moyen/long terme et qui sont en mesure d'assumer une perte liée à cet investissement. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport à un horizon de moins de 3 ans. Ce compartiment n'émet que des actions de capitalisation.

- ❑ **Modalités de souscription/rachat :** Modalités de souscription/rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 17 heures (heure de Luxembourg). Elles sont exécutées le premier jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.

Le compartiment investira uniquement indirectement dans des actions et instruments de taux de marchés émergents, via des OPCVM et autres OPC (y compris des ETFs).

Il peut être investi :

- ✓ en actions,
- ✓ en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- ✓ jusqu'à 100% de son actif en actions ou en parts d'OPCVM ou de FIA respectant les critères de l'article 41 (1) e) de la Loi de 2010. Outre le marché monétaire, ces OPCVM ou FIA à vocation générale pourront être investis en obligations ou actions cotées.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et exposition du risque de taux ou d'action, et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture au risque de taux ou d'action.
- dépôts, emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus fort

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque est calculé sur la base de la volatilité du compartiment à moyen terme (c'est-à-dire sur la base des variations réelles de sa valeur au cours des cinq dernières années ou d'une simulation, si le compartiment a été créé endéans cette période). La volatilité du compartiment peut augmenter ou diminuer dans le temps, et ainsi modifier éventuellement son niveau de risque, qui peut ne pas être une indication fiable pour le futur. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

- ❑ La valeur d'un investissement dans un compartiment augmente ou diminue dans le temps. Au moment de la revente, le prix de vos actions peut être inférieur au prix d'origine et provoquer une perte. Si vous investissez dans un compartiment dont la devise est différente de la vôtre, l'évolution des taux de change peut également réduire vos gains ou augmenter vos pertes.
- ❑ **Pourquoi le compartiment est classé dans la catégorie [4] :** le compartiment est classé dans cette catégorie en raison de son exposition importante aux actions qui induisent des variations fortes de la valeur liquidative, pouvant néanmoins être tempérées de manière discrétionnaire et dans des proportions plus ou moins importantes par l'investissement en supports monétaires et obligataires ou dans des futures visant à réduire l'exposition aux marchés actions et donc induire un profil de risque et de rendement moyen.
- ❑ Le niveau de risque ne reflète pas les effets éventuels de conditions inhabituelles du marché ou d'événements imprévisibles qui peuvent amplifier les risques ou déclencher d'autres risques tels que :

**Risque de contrepartie** : le compartiment peut perdre de l'argent à la suite d'une défaillance d'un acteur de marché avec lequel il est en relation.

**Risque de liquidité** : certains titres financiers peuvent se révéler impossibles à vendre rapidement à un moment donné ou être vendus avec une décote.

**Risque de gestion** : dans des conditions anormales de marché, les techniques de gestion habituelles peuvent se révéler inefficaces ou défavorables.

**Risque de crédit** : risque lié aux obligations de ne plus rien valoir lorsque l'émetteur de l'obligation n'est pas en mesure de rembourser sa dette à l'échéance.

**Risque de taux** : risque lié à une hausse des taux d'intérêt, qui peut entraîner une baisse de la valeur des produits à taux fixe.

**Risques opérationnels** : dans tout marché, et notamment dans les marchés émergents, le compartiment peut perdre une partie ou la totalité de son argent en cas de défaillance dans la garde des actifs, de fraude, de corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement indésirable.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée/ Frais de sortie	Néant
Pourcentages maximaux pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	Estimation des frais sur une année 2,25%
Frais conseil *	0,20%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% de la surperformance d'Office Racine-Convictions par rapport à son indice de référence : 50% MSCI ACWI Net Total Return USD converti en euros, 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Total Return et avec High Water Mark **

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximaux. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Ce fonds sera lancé en janvier 2021.

Pour chaque exercice, le rapport annuel du fonds donnera le montant exact des frais encourus.

**\*Le conseiller n'est pas amené à prendre des décisions pour le compte de l'OPCVM, qui relèvent de la compétence et de la responsabilité de la société de gestion du Fonds.**

Ils peuvent varier d'une année sur l'autre. Les frais courants excluent les commissions de performance et les frais d'intermédiation (lors de l'achat ou la vente par le compartiment de titres financiers), à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre fonds.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus disponible sur le site [www.claresco.fr](http://www.claresco.fr) ou [www.fundsquare.net](http://www.fundsquare.net).

**\*\* Mécanisme de « High Water Mark »** : la commission de performance sera facturée au compartiment si et seulement si la valeur liquidative constatée le dernier jour d'évaluation de l'exercice est supérieure à la valeur liquidative dite « High Water Mark », c.-à-d. la dernière valeur liquidative de clôture de l'exercice ayant supporté précédemment une commission de performance, ou, à défaut, au prix d'offre initial.

## Performances passées

Le fonds ne dispose pas encore de données suffisantes pour pouvoir afficher une performance sur 12 mois.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

La performance du compartiment est calculée coupons nets réinvestis. Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les performances annuelles présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le compartiment, à l'exception des éventuels frais d'entrée et de sortie.

**Devise du compartiment** : Euro.

## Informations pratiques

- ☐ **Dépositaire** : CACEIS Bank Luxembourg Branch
- ☐ Pour toute information complémentaire sur CLARESCO SICAV (le « fonds »), sur d'autres classes du compartiment et sur d'autres compartiments du fonds ou afin d'obtenir gratuitement une copie du prospectus en français ou des derniers rapports annuels et semestriels rédigés en français, veuillez contacter le fonds ou CLARESCO FINANCE auprès de leurs sièges sociaux. Le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel sont également disponibles via internet sur le site [www.claresco.fr](http://www.claresco.fr).
- ☐ **La valeur liquidative est disponible** : auprès de CLARESCO FINANCE (32, rue de Monceau - 75008 Paris, France) au + 33 (0) 1 53 45 38 28 sur le site internet : [www.claresco.fr](http://www.claresco.fr) ou par Email : [claresco@claresco.fr](mailto:claresco@claresco.fr)
- ☐ **Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller.
- ☐ La responsabilité de CLARESCO FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- ☐ Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit un compartiment du fonds. Le fonds est constitué d'autres compartiments. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces compartiments dans le prospectus du fonds ou sur le site internet [www.claresco.fr](http://www.claresco.fr)
- ☐ Le prospectus, les rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble du fonds. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Les actifs d'un compartiment particulier ne seront disponibles que pour satisfaire les dettes, engagements et obligations qui se rapportent à ce compartiment. Vous avez la possibilité d'échanger vos actions contre celles d'une autre classe de ce compartiment ou d'un autre compartiment du fonds, sous réserve de satisfaire tous les critères afférents à la souscription d'actions de la nouvelle classe, et dans les limites décrites à la section « Conversion des actions » du prospectus.
- ☐ Chaque compartiment est une entité juridique séparée, ayant son propre financement, ses propres engagements, ses propres plus-values ou moins-values, son propre calcul de VL et ses propres frais. L'investisseur peut convertir les actions qu'il détient dans la classe d'un compartiment contre des actions d'une classe d'un autre compartiment du fonds, conformément aux modalités décrites dans le prospectus.
- ☐ **Rémunération** : La politique de rémunération actuelle de CLARESCO FINANCE, comprenant notamment une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages, ainsi que de l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, est disponible gratuitement sur demande au siège social de CLARESCO FINANCE.

CLARESCO SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

CLARESCO FINANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/03/2021